



VILLE D'ANDRESY
en Yvelines

Monsieur Hugues RIBAULT
Maire d'Andrésy,
Conseiller Général des Yvelines

Discours du Maire

Commission Particulière du Débat Public
« Francilienne »

~
Réunion de proximité

~
Chanteloup-les-Vignes

(sous réserve du prononcé)

Vendredi 21 avril 2006

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la CPDP,
Monsieur le Directeur Départemental,
Monsieur le Député-Maire,
Mesdames, Messieurs,

Ce soir à Chanteloup-les-Vignes, ville impactée par le tracé rouge dit « historique » ou plutôt « préhistorique », comme le disait avec humour mais aussi avec réalisme, le 13 avril dernier le Maire de Carrières-sous-Poissy, je veux vous engager à vous exprimer directement auprès de la CPDP, à argumenter avec vos motivations, avec votre cœur, avec vos tripes devrais-je dire, pour refuser le tracé rouge qui aujourd'hui impacte dangereusement trop de populations dans leur environnement, dans leurs biens et dans leur santé.

Ce soir, je ne veux pas reprendre la litanie de tous les excellents arguments que moi-même et bien d'autres Elus, Responsables associatifs (dont le COPRA) ou Particuliers, avons développés par écrit ou au cours des réunions de la CPDP.

Nous tenons ces arguments à votre disposition. Vous pouvez aussi les consulter sur le site de la CPDP et vous lancer avec courage dans la lecture des très nombreuses interventions qui refusent catégoriquement et avec juste raison que le prolongement de la Francilienne soit réalisé sur le tracé rouge.

Je vous engage de même à vous appuyer sur la décision prise par délibération du Comité des Communes concernées par l'A104 qui regroupe 10 villes du Val d'Oise et des Yvelines. Les communes de Pierrelaye, Herblay, Conflans, Neuville, Maurecourt, Andrésy, Chanteloup, Carrières et Orgeval ont réaffirmé à l'unanimité :

- *« leur refus catégorique du tronçon initial proposé pour la réalisation de la A104 entre Méry-sur-oise et Orgeval,*
- *leur demande d'une proposition alternative soit faite en zone non urbanisée,*

- *que le délestage de la RN184 doit demeurer un objectif prioritaire de l'aménagement local* ».

Enfin, puisque désormais Chanteloup-les-Vignes, comme Andrésy, appartient à la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine (63.000 habitants), il est nécessaire que vous vous appuyiez sur sa délibération du 20 février 2006 qui, après un argumentaire détaillé, conclut que le prolongement de la Francilienne :

- est indispensable,
- est urgent,
- doit être conçu dans le plus grand respect des populations,
- doit soulager les dessertes locales (dont notamment la RN 184) et passer au plus près des zones économiques

La Communauté de Communes est donc favorable à un tracé qui passe dans le fuseau Sud-Est et qui évite au maximum les zones urbanisées.

Je vous engage pour plus d'informations et pour vous permettre d'étayer votre propre argumentaire et votre expression directe auprès de la CPDP : soit dans les nombreuses réunions tenues dans nos villes (et il y en a encore un certain nombre, j'ai cru comprendre Monsieur le Président que vous en rajoutiez quelques unes...), soit par courrier, fax ou mail ou directement sur le site de la CPDP.

Je vous engage donc à prendre connaissance du contenu détaillé de la délibération de la Communauté de Communes, sur le site d'Andrésy (andresy.com – peut-être y est-elle sur le nouveau site de Chanteloup ?).

Certes, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la CPDP ont, je le pense sincèrement, pris conscience du refus argumenté du tracé rouge par la quasi-totalité des populations touchées. Je veux croire que les Responsables de la

DREIF ont eux aussi pris conscience de cette mobilisation importante et très objective.

Mais nous tous nous devons avoir bien conscience qu'il y a aussi les « PRO » du tracé rouge, qui sont pour la presque totalité ceux qui ne sont pas directement concernés dans leur environnement, dans leur patrimoine et dans leur propre santé. Nous devons leur prouver qu'il y a d'autres réponses satisfaisantes.

Même si avec fausse pudeur dans le Val d'Oise, on évite de parler du tracé rouge au niveau des Yvelines, certains, dont l'Agglomération de Cergy-Pontoise et le Conseil Général du Val d'Oise, militent de fait pour le tracé rouge sans vouloir, au moins en apparence, considérer, étudier, quelque autre tracé qui pourrait de même leur apporter des réponses favorables soit sur le plan économique, soit sur le bouclage du fameux périphérique de la Ville Nouvelle. Ces « PRO » sont loin de nos préoccupations et des exigences légitimes qui sont les nôtres, tout comme sont loin les « PRO » du rouge représentés par exemple dans les Yvelines par la Ville de Saint-Germain-en-Laye, ou par la Chambre de Commerce et d'Industrie Val d'Oise – Yvelines, qui avec des moyens importants, certes à leur dimension, viennent de lancer des campagnes de communication, avec force pétitions, cartes T, etc. en faveur du tracé rouge, qualifié intolérablement de « tracé historique », soit disant « le seul tracé possible ».

Je veux croire que la CPDP ne se laissera pas impressionner par une pétition quel que soit le nombre de signatures qui, pour préconiser le tracé rouge comme seul tracé possible, argumente notamment sur :

1/ La rapidité de sa réalisation

Je veux combattre une nouvelle fois un argument qu'on entend trop souvent et qui laisse à penser que le tracé rouge pourrait se faire plus rapidement car il est

« réservé » par obligation dans les PLU de nos villes. Mais ce tracé n'a jamais été reconnu juridiquement et n'a jamais fait l'objet d'enquête publique.

L'Etat ne possède qu'une faible partie des terrains. Et puis, et puis, il soulève un tel tollé parmi les Elus et dans les populations concernées qu'il s'englouera pendant de nombreuses années dans d'évidentes batailles juridiques qui empêcheront sa réalisation.

2/ Son efficacité, car il assure soit disant la desserte le meilleure de pôles de développement.

FAUX, car nous savons bien que les principaux pôles économiques actuels et à venir se situent sur la rive gauche de la Seine, et non sur la rive droite, y compris la future plate forme multimodale d'Achères.

3/ La protection de la forêt.

Au-delà de l'argument, je vous laisse la réponse : OUI, la santé d'un arbre vaut-elle plus que la santé d'un homme ou d'un enfant ? On sait épargner, protéger une forêt, on sait y mettre les moyens. L'A14 en est un bon exemple, tout le monde le reconnaît, on peut même aujourd'hui certainement faire encore mieux.

En conclusion, exprimez-vous, chacun de vous, de vos proches et de vos relations doit s'exprimer et argumenter pour que le tracé rouge soit définitivement abandonné.

Aujourd'hui, nous sommes pratiquement à mi-chemin des réunions et de la concertation mise en place par la CPDP.

Je fais partie de ceux qui vous encouragent à ne pas vous contenter de vous exprimer contre et seulement contre le tracé rouge.

Peut-on être pour un autre tracé ? Là, soyons réalistes : ce qui découle naturellement des prises de position officielles du Comité des Communes, de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine, à laquelle nous appartenons, mais aussi d'une analyse objective des besoins économiques et des besoins de communication de notre territoire, c'est la nécessité de réaliser le prolongement de la Francilienne, de le réaliser dans le fuseau Sud-Est et de le réaliser le plus rapidement possible.

Soyons aussi très réalistes : le choix est excessivement limité, le Maître d'Ouvrage nous laisse le choix de 3 tracés en-dehors du tracé rouge.

J'élimine le tracé violet, qui passe au nord de Cergy-Pontoise, tracé hors sujet, qui ne répond pas aux besoins qui sont ceux de notre territoire.

Il reste 3 tracés.

Le tracé noir qui utilise le tracé de la RN 184, déjà totalement engorgé et qui, venons avec raison au secours des défenseurs de la Forêt de Saint-Germain, coupe définitivement le massif forestier en deux. Soyons une nouvelle fois réalistes : ce tracé est irréalisable.

Il reste 2 tracés.

Le tracé vert : tracé bâtard, en partie rouge, de Pierrelaye à Conflans-Eragny, en partie noir d'Eragny à Achères (sur la RN184, difficile à comprendre !!!) puis bifurquant dans la plaine d'Achères au détriment des populations, coupant la ville de ses espaces naturels pour revenir, en empruntant le futur pont départemental, sur le tracé rouge coupant définitivement Carrières-sous-Poissy et impactant Poissy et l'Île de Migneaux par ce viaduc de 900 mètres incompréhensible.

Il n'en reste qu'un : le bleu. Je ne dis pas que c'est le meilleur tracé définitif, mais c'est sûrement celui qui mérite d'être étudié, amendé, complété... Regardez bien tous les documents, c'est celui qui impacte le moins les populations. C'est celui qui récupérera le mieux le trafic des zones économiques et c'est celui qui déleste la RN184. C'est aussi celui qui respectera la forêt au même titre et pourquoi pas mieux que l'A14. Le Maître d'ouvrage trouvera sûrement les solutions.

En conclusion, à ce stade de la concertation, je vous engage à vous prononcer en faveur d'un tracé bleu mais un tracé bleu adapté à toutes les demandes faites par les villes, par les populations et par les représentants du monde associatif et économique directement concernés.

Il est temps, plus que temps de s'exprimer.

Je vous remercie de votre attention.